

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN PREMIERE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993

Siège social : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 AVRIL 2022, **AMEN PREMIERE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 et à partir **du Lundi 23 Mai 2022:**

Un dividende de 4,491 dinars par action.

Ce dividende est payable aux guichets de l'**AMEN BANK**.